

ÉTAT DES ZONES PROTÉGÉES DE L'ONTARIO

Espèces dont la conservation est préoccupante

2021

État des zones protégées de l'Ontario

Rapport sur les indicateurs

Espèces dont la conservation est préoccupante

Cet indicateur décrit l'état des espèces dont la conservation est préoccupante, ce qui inclut les espèces suivies en Ontario et les espèces en péril, au sein des parcs provinciaux et des réserves de conservation.

État de l'indicateur



État : Mitigé



Tendance (long terme) : Mitigée

Pourquoi est-ce important?

L'un des objectifs de la *Loi de 2006 sur les parcs provinciaux et les réserves de conservation* (LPPRC) est de protéger des éléments d'importance provinciale du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario et de maintenir la biodiversité, y compris les espèces dont la conservation est préoccupante, ce qui inclut les espèces suivies et les espèces en péril en Ontario. Voici comment la LPPRC et la *Loi sur les espèces en voie de disparition* (LEVP) contribuent à la protection de l'habitat des espèces dont la conservation est préoccupante :

- les parcs provinciaux et les réserves de conservation protègent en permanence les écosystèmes représentatifs et leur biodiversité d'une manière qui priorise le maintien de l'intégrité écologique
- La LEVP protège encore plus les individus des espèces identifiées comme des espèces préoccupantes, des espèces menacées ou en voie de disparition, ainsi que l'habitat des deux dernières catégories.

Les scientifiques en conservation, les gouvernements et d'autres organismes reconnaissent l'importance des espèces importantes pour l'intégrité écologique. La meilleure façon de conserver l'intégrité écologique consiste à maintenir ou à rétablir la diversité des gènes, des espèces et des communautés de la région. Cela est tout simplement conforme à la vision d'intégrité, à savoir l'état global, selon laquelle l'écosystème n'est pas complet s'il manque des parties (Parcs Canada, 2019). Les systèmes écologiques qui retiennent leurs espèces indigènes et leurs processus naturels sont hypothétiquement plus résistants et résilients aux pressions naturelles et anthropiques au fil du temps (par exemple, Wurtzebach et Schultz, 2016).

Les zones protégées sont reconnues comme l'une des façons de protéger les espèces en déclin et représentent l'une des principales stratégies pour réduire les taux d'extinction (Deguise et Kerr, 2006). Les espèces dont la préoccupation est préoccupante subissent souvent des pressions additionnelles à l'extérieur des zones protégées qui peuvent être réduites dans un parc provincial ou une réserve de conservation, particulièrement lorsque les menaces sont liées à une perte d'habitat. Le réseau de zones protégées en Ontario joue un rôle important en aidant à composer avec les effets de la perte d'habitat en protégeant et en rétablissant des écosystèmes sains et résilients et en contribuant au rétablissement des espèces en péril.

Comment exerçons-nous une surveillance?

Les renseignements sur la présence d'espèces au sein des zones protégées proviennent de plusieurs sources différentes. Le Centre d'information sur le patrimoine naturel (CIPN) du ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (DNMRNF) possède les renseignements les plus précis sur la présence d'espèces dont la conservation est préoccupante en Ontario. LE CIPN suit

État des zones protégées de l'Ontario

Rapport sur les indicateurs

les renseignements sur l'emplacement des espèces dont la conservation est préoccupante, des communautés végétales, des zones où la faune est concentrée et des zones naturelles. Le CIPN réalise du travail de terrain pour recueillir ces renseignements, et travaille avec des partenaires partout en Ontario, dont le personnel de Parcs Ontario, pour accroître les données provinciales. Plusieurs organismes et chercheurs utilisent les données provinciales pour planifier, conserver et étudier le patrimoine naturel de l'Ontario.

Le CIPN travaille avec un organisme appelé NatureServe, un groupe sans but lucratif nord-américain qui collabore avec des gouvernements nationaux, étatiques et provinciaux et des scientifiques en conservation de toute l'Amérique du Nord afin de collecter et de gérer des renseignements sur la biodiversité. NatureServe a créé des méthodologies normalisées pour l'évaluation et la désignation des cotes de l'état de conservation à l'échelle mondiale, nationale (Canada et États-Unis) et sous-nationale (état et province). Le CIPN utilise ces méthodologies parallèlement avec les meilleurs renseignements accessibles sur les occurrences des espèces et tient compte de facteurs comme les tendances et les menaces en matière d'abondance, de distribution et de population pour assigner la cote sous-nationale de l'Ontario à toutes les espèces que l'on retrouve dans la province. La cote sous-nationale contextualise le caractère commun de chaque espèce et donne une estimation du risque pour une espèce de s'éteindre ou de disparaître. Les espèces qui ont une plus grande probabilité de s'éteindre ou de disparaître sont considérées comme des espèces dont la conservation est préoccupante, et cela inclut généralement les espèces dont la cote sous-nationale est S1 (gravement en péril), S2 (en péril) ou S3 (vulnérable), ou sont inscrites comme des espèces menacées ou en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*. Ces espèces sont *suivies* par le CIPN, ce qui veut dire que le CIPN conserve une base de données de toutes les occurrences connues de ces espèces en Ontario et encourage activement les biologistes, les naturalistes et les autres membres de la collectivité à lui présenter leurs signalements de ces espèces. Pour en savoir plus sur les cotes sous-nationales, y compris sur les descriptions détaillées de chaque catégorie, consultez la [page Web du CIPN](#) sur Ontario.ca (dont le lien apparaît aussi plus bas, dans la partie « Liens connexes »).

Terme	Définition
Espèces dont la conservation est préoccupante	Espèces qui font l'objet d'un suivi de la part du CIPN en Ontario, ce qui inclut généralement toutes les espèces avec une cote S1, S2 ou S3 ou sont des espèces en péril
Espèces suivies à l'échelle de la province	Espèces sur lesquelles le CIPN garde des renseignements concernant chacune de leurs occurrences en Ontario
Espèces en péril	Espèces qui sont légalement désignées aux termes de la LEVD (par exemple les espèces préoccupantes, menacées, en voie de disparition, disparues)
Cotes sous-nationales (cotes S)	L'état de conservation d'une espèce ou d'une communauté végétale en Ontario (par exemple S1 à S5, SH, et SX)

Parcs Ontario utilise plusieurs méthodes pour colliger des renseignements sur les espèces dont la conservation est préoccupante dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation. Ces méthodes comprennent :

État des zones protégées de l'Ontario

Rapport sur les indicateurs

- L'utilisation et la promotion de plateformes scientifiques communautaires. Par exemple, Parcs Ontario a mis sur pied un projet-cadre de collecte en 2018 à l'aide de iNaturalist pour recueillir et visualiser automatiquement les observations d'espèces dans les limites géographiques définies pour chaque parc provincial et réserve de conservation afin de garantir la collecte exacte de données sur les espèces. L'exactitude de l'identification de ces observations est ensuite vérifiée avant qu'elles soient incluses dans une visualisation plus large des signalements et des données. Parcs Ontario fait activement la promotion d'iNaturalist dans les médias sociaux, les programmes en personne et les publications. Par ailleurs, le blogue de Parcs Ontario contient du contenu promotionnel concernant cet outil de signalement des espèces. Le CIPN intègre les observations du projet iNaturalist de Parcs Ontario dans la base de données sur l'observation des espèces suivies à l'échelle de la province. Ces efforts ont substantiellement contribué au signalement d'espèces dont la conservation est préoccupante en Ontario dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation.
- Le signalement des fiches d'observations d'espèces au CIPN. Le personnel de Parcs Ontario effectue un éventail d'enquêtes ciblées et opportunistes sur les sciences biologiques, y compris la surveillance des espèces en péril, et contribue à des observations ciblées ou accessoires dans la base de données sur les observations d'espèces suivies à l'échelle provinciale.
- Le partage de données grâce à des chercheurs tiers. En vertu de la LPPRC, Parcs Ontario peut autoriser des tiers à mener des recherches dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation. Les demandeurs comprennent généralement des particuliers, des organismes et des agences fédérales et provinciales, des établissements universitaires, des sociétés d'experts-conseils et des organismes environnementaux non gouvernementaux. Ces autorisations appuient un large éventail de sujets de recherche, notamment la surveillance de la présence d'espèces dont la conservation est préoccupante et les habitats qui y sont associés. Ces projets contribuent à la surveillance des espèces dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation puisque les chercheurs ont l'obligation de partager leurs données et leurs rapports une fois les projets achevés.

Aux fins du rapport sur cet indicateur, l'état des espèces dont la conservation est préoccupante est interprété au moyen des sous-ensembles suivants de données du CIPN dérivés d'une recherche sur les signalements d'occurrences d'espèces du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2019 dans les limites des parcs provinciaux et des réserves de conservation :

1. Pour l'analyse des espèces en péril, seules les espèces désignées comme étant en voie de disparité, menacées ou préoccupantes ont été utilisées. Les désignations au moment de la présente analyse (printemps 2021) ont été utilisées afin de simplifier l'étude.
2. Pour l'analyse des espèces suivies à l'échelle provinciale, seules les espèces qui sont suivies par le CIPN, ce qui comprend généralement les espèces avec une cote S de S1, S2 ou S3, étaient incluses, en plus des espèces avec une cote S4 qui sont des espèces en péril.

Ces chiffres doivent être interprétés soigneusement, parce qu'ils ne comprennent que les occurrences qui ont été signalées, ce qui tend à viser les endroits et les espèces qui ont fait l'objet des plus grands efforts de surveillance. Ces chiffres ne devraient pas

État des zones protégées de l'Ontario

Rapport sur les indicateurs

être utilisés comme seule source d'information puisqu'il peut y avoir d'autres espèces dont la conservation est préoccupante dont le présent sommaire n'a pas tenu compte.

Ce qui arrive

Dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation au cours de la présente période de référence (de 2010 à 2019) :

- il y a eu un total de 60 847 signalements d'occurrence d'espèces suivies à l'échelle provinciale, incluant des espèces en péril
 - cela représente environ 11 % de tous les signalements d'occurrence dans la province (en fonction des mêmes restrictions de recherche énumérées dans la partie précédente)
 - 85,5 % des signalements d'occurrence dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation étaient dans les zones administratives Sud-Est, Sud-Ouest et Algonquin de Parcs Ontario (consultez la carte de la distribution dans la figure 1)
 - environ 75 % des signalements d'occurrence concernent l'écozone des plaines à forêts mixtes de l'Ontario
- ces signalements représentent 745 espèces ou sous-populations d'espèces suivies à l'échelle provinciale, incluant des espèces en péril
- 144 de ces espèces sont désignées comme des espèces en péril, notamment :
 - 61 espèces en voie de disparition ou sous-populations
 - 44 espèces menacées ou sous-populations
 - 39 espèces préoccupantes ou sous-populations
- des signalements ont été faits concernant des espèces suivies à l'échelle provinciale et des espèces en péril pour 110 des 295 réserves de conservation et 272 des 343 parcs provinciaux

Voici certains facteurs qui peuvent avoir un effet sur le nombre de signalements d'espèces et d'occurrences dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation :

- Les efforts d'enquête plus importants dans les parcs provinciaux (et particulièrement dans les parcs qui ont des installations officielles de camping et d'utilisation quotidienne) comparativement aux réserves de conservation. 89,8 % des signalements d'occurrences étaient dans les parcs provinciaux. Dans plusieurs réserves de conservation, l'accessibilité est limitée.
- Les niveaux plus élevés d'occurrences d'espèces signalées dans le sud de l'Ontario comparativement au nord de l'Ontario découlant des taux naturellement plus élevés d'espèces en péril et d'espèces suivies à l'échelle provinciale dans le Sud. Par ailleurs, les parcs provinciaux et les réserves de conservation dans le Sud de l'Ontario sont plus accessibles et reçoivent plus de visiteurs que ceux dans le Nord de la province.
- Les modifications à la liste des espèces en péril en Ontario (par exemple des changements dans l'état, la désignation de nouvelles espèces, etc.).

État des zones protégées de l'Ontario Rapport sur les indicateurs

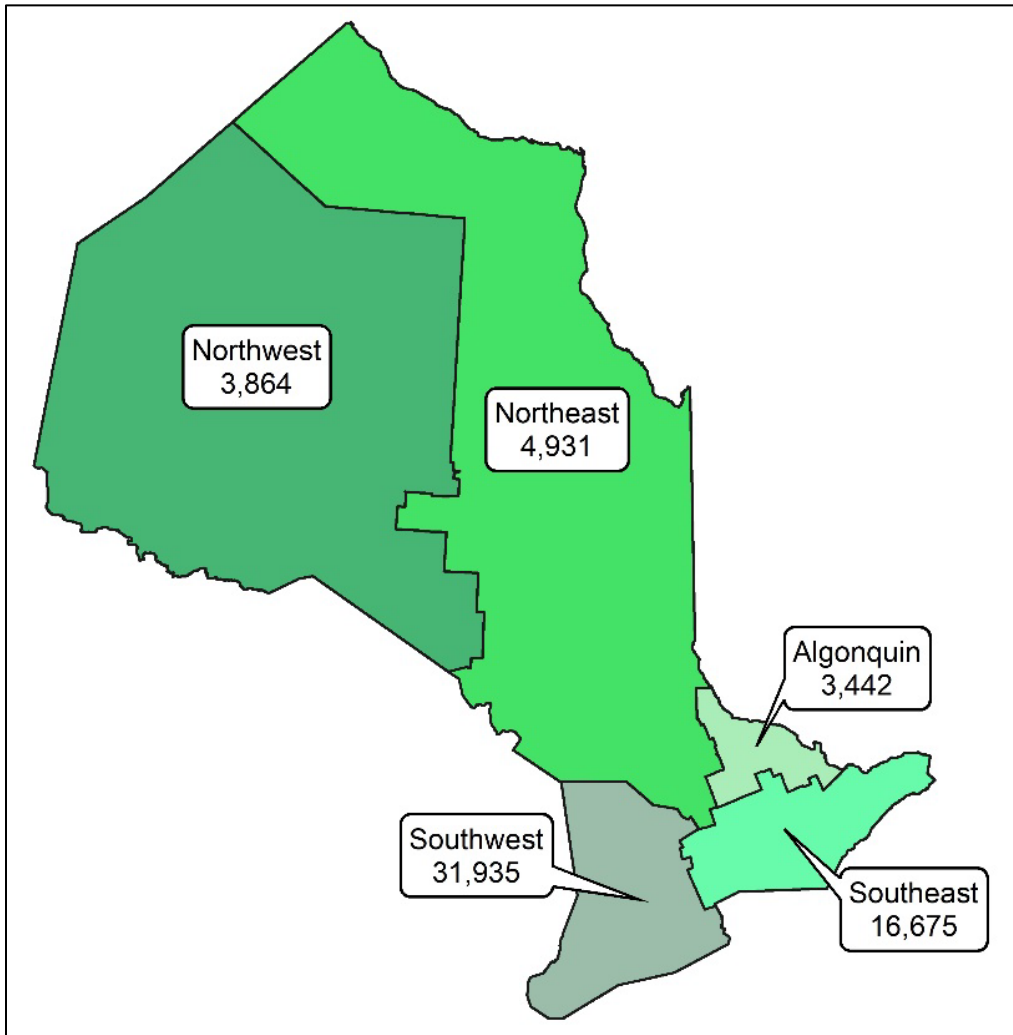


Figure 1 : Distribution des signalements d'occurrences d'espèces dont la conservation est préoccupante dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation par zone administrative de Parcs Ontario.

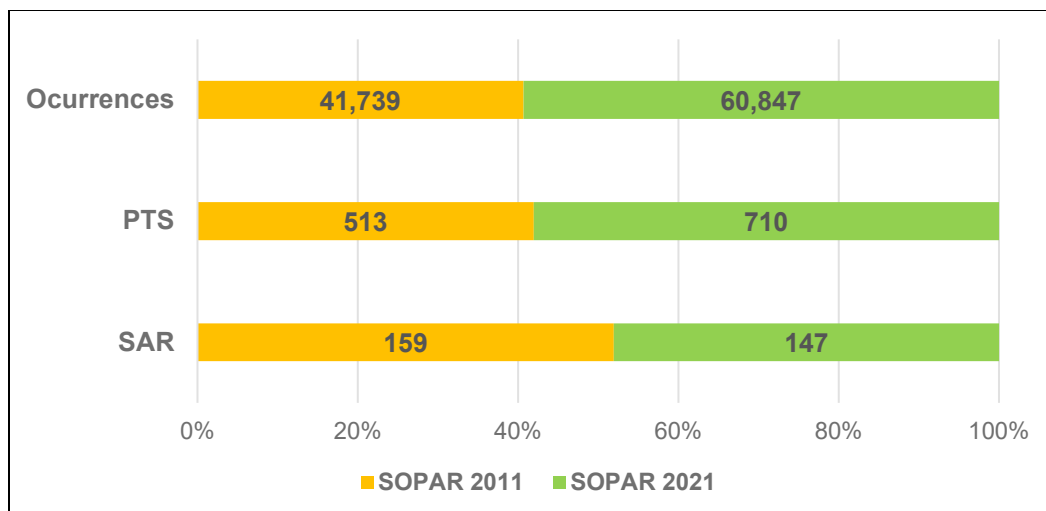


Figure 2 : Analyse du changement dans le nombre d'occurrences d'espèces, d'espèces suivies à l'échelle provinciale (PTS) et du nombre d'espèces inscrites comme des espèces en péril (SAR) signalées entre les périodes de référence du SOPAR.

Comme l'illustre la figure 2, l'analyse historique des signalements au CIPN d'occurrences d'espèces dont la conservation est préoccupante entre la période de référence précédente (2011) et actuelle (2021) indique ce qui suit :

- le nombre total d'espèces signalées dont la conservation est préoccupante dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation a augmenté de 513 (SOPAR 2011) à 710 (SOPAR 2021)

État des zones protégées de l'Ontario Rapport sur les indicateurs

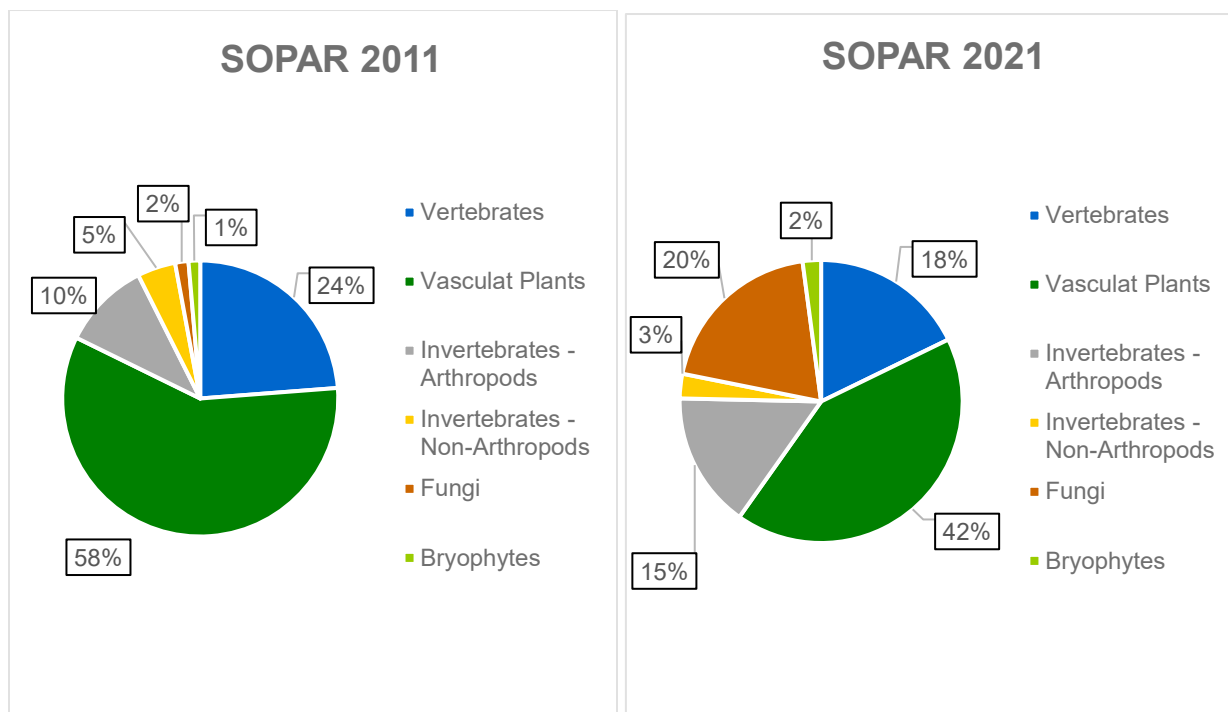
- le nombre total d'occurrences signalées au CIPN dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation a augmenté de 41 739 signalements (SOPAR 2011) à 60 487 signalements (SOPAR 2021)
- le nombre total d'espèces inscrites comme espèces en péril qui ont été signalées a diminué
- même si le nombre total de signalements d'occurrences dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation représente environ 11 % des signalements totaux d'occurrences dans la province, il s'agit en fait d'une diminution (en pourcentage) par rapport à la précédente période de référence où les parcs provinciaux et les réserves de conservation comptaient pour environ 25 % de l'ensemble des signalements d'occurrences dans la province

Cette tendance suggère une hausse importante de l'effort et de la capacité de signaler des espèces dont la conservation est importante en Ontario, y compris dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation. Cette augmentation de la quantité de données disponibles concernant les occurrences en Ontario est importante parce que de nombreuses espèces sont confrontées à des pressions continues qui contribuent aux déclin de populations ou de sous-populations, comme la propagation d'espèces envahissantes ou de maladies, les espèces surabondantes, le braconnage, les loisirs, l'élimination de processus naturels comme les incendies, la dégradation, l'aménagement et la fragmentation de l'habitat. Ces signalements peuvent orienter des techniques particulières de gestion pour soutenir et protéger des espèces individuelles et leur habitat, ou orienter une planification plus large à l'échelle de la zone protégée ou de la région. D'autres raisons pour ces changements peuvent comprendre la découverte et le signalement d'espèces dans le cadre d'efforts de surveillance en partenariat, communautaires et de Parcs Ontario dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation.

Fait intéressant, il y a une petite diminution du nombre d'espèces (espèces en péril) signalées dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation pour cette période de référence. Même si cela semble suggérer qu'il y a eu une perte de ces espèces dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation, cela n'est pas le cas. La raison est davantage reliée au signalement. Des espèces particulières sont souvent ciblées à des fins d'inventaire lorsqu'elles sont étudiées par le Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO). Une fois que des espèces sont inscrites, elles peuvent ne pas être réexaminées pendant un certain temps alors que les efforts sont axés sur d'autres espèces. D'autres motifs pour ce déclin peuvent comprendre une absence de signalements d'occurrences pour des espèces en péril qui avaient été signalées dans le précédent rapport SOPAR, mais qui peuvent encore exister. Dans certains cas, il peut y avoir des disparitions locales à des endroits où des espèces ou des sous-populations d'espèces existaient auparavant.

Dans les deux périodes de référence, le nombre le plus important de signalements soumis au CIPN appartenait aux groupes taxinomiques des vertébrés et des plantes vasculaires. Fait intéressant, cependant, les signalements de champignons ont augmenté plus de 50 fois par rapport à la période de référence précédente. Le nombre total de signalements dépasse encore légèrement 1 % du nombre total, mais le nombre d'espèces représentées par les signalements est passé de 1,6 % de toutes les espèces à un peu moins de 20 % de l'ensemble des espèces signalées. Cela est vraisemblablement dû à l'utilisation accrue de la plateforme iNaturalist et à l'intérêt des naturalistes pour les champignons en général. iNaturalist est particulièrement utile pour aider à connaître les champignons, puisque la plateforme utilise des photos pour suggérer une identification adéquate.

État des zones protégées de l'Ontario Rapport sur les indicateurs



Figures 3 et 4 : Changement de la proportion d'espèces ou de sous-populations d'espèces signalées dont la conservation est préoccupante par groupes taxinomiques dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation entre les rapports SOPAR 2011 et 2021.

Même si les renseignements disponibles sur les occurrences d'espèces dont la conservation est préoccupante continuent de croître dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation, Parcs Ontario s'efforce de continuer à utiliser des approches efficaces de gestion pour freiner ou réduire le déclin de ces populations afin de maintenir la biodiversité et l'intégrité écologique. Par exemple, grâce au déploiement d'efforts de rétablissement et d'autres mesures de gestion entrepris par Parcs Ontario, une espèce de plante vasculaire appelée « buchnera d'Amérique » (*Buchnera americana*) dans le parc provincial Pinery a vu sa population croître durant la présente période de référence. Les efforts intensifs mis en place dans le parc provincial Presqu'île afin de réduire les taux de mortalité routière pour des espèces en péril de tortues représentent un autre exemple.

Dans le cas des buchneras d'Amérique, deux facteurs ont permis la croissance de la population. D'abord, la gestion continue du chevreuil a grandement réduit la perte de plantes due au surpâturage. Ensuite, une petite portion du terrain de camping dans le parc a été fermée pour permettre la restauration de l'habitat des buchneras d'Amérique. En raison de la restauration de l'habitat par le personnel du parc au cours des ans, cette zone abrite désormais la population de buchneras d'Amérique la plus importante du parc. Même si la taille de la population varie naturellement d'une année à l'autre, un nombre record de 2 429 plants a été dénombré en 2018, un nombre bien supérieur à ce qui avait trouvé au cours des années précédentes. Un des facteurs de réussite était la capacité de l'espèce à se propager dans une zone qui était auparavant utilisée comme voie piétonnière du camping.

Dans le cas des espèces en péril de tortues comme la tortue peinte du Centre (*Chrysemys picta*), la chélydre serpentine (*Chelydra serpentina*) et la tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*) dans le parc provincial Presqu'île, le personnel de Parcs Ontario a activement participé à la réduction de la mortalité routière grâce à une combinaison d'efforts de surveillance et de mesures d'atténuation. En 2015, les premières zones artificielles de nidification dans le parc provincial ont été créées dans deux sites de surveillance et ont été clôturées afin d'empêcher les tortues de se déplacer vers leurs zones « traditionnelles » de nidifications sur les accotements. De plus, dans le cadre d'améliorations routières, de petits écopassages pour la faune conçus pour les reptiles

État des zones protégées de l'Ontario Rapport sur les indicateurs

et les amphibiens, ainsi que des dos d'âne, ont été installés à la fin de 2015. Les écopassages visaient à faciliter la traversée sécuritaire des animaux des routes (par en dessous). En 2016, une clôture a été installée le long des deux côtés des routes aux abords des sites identifiés comme présentant un risque élevé, et elle continue d'être entretenue et améliorée. En 2017, des panneaux d'interprétation indiquant les zones où les tortues se déplacent beaucoup ont été installés près d'une des zones artificielles de nidification, ainsi que près des écopassages. Les tortues ont commencé à nicher dans les zones artificielles de nidification en 2017, et leurs nids ont été protégés par le personnel de Parcs Ontario. Les observations du personnel suggèrent que plusieurs nids dans les zones artificielles de nidifications ont été fructueux. Le travail continu du personnel comprend l'entretien des clôtures d'exclusion et des zones artificielles de nidification, la protection continue des nids de tortues, le suivi de l'éclosion dans les zones protégées, ainsi que des observations accessoires de tortues nichant dans les zones artificielles de nidification.

En vertu de la LEVD, le gouvernement de l'Ontario fait appel à des experts tiers pour préparer un programme de rétablissement pour chaque espèce inscrite comme étant en voie de disparition ou menacée. Le programme de rétablissement réunit les meilleurs renseignements disponibles concernant l'espèce et fournit des recommandations sur des stratégies particulières qui pourraient être mises en œuvre pour favoriser le rétablissement de l'espèce. Vient ensuite une déclaration du gouvernement en réponse au programme de rétablissement qui résume les mesures et les priorités du programme de rétablissement que le gouvernement mettra en œuvre. Le MEPP a ensuite l'obligation d'étudier et de faire des rapports sur les progrès réalisés dans la protection et le rétablissement d'une espèce au moyen d'un rapport d'étape. Dans le cadre du processus d'élaboration du rapport d'étape, Parcs Ontario fournit des renseignements sur toutes les activités pertinentes ou les projets spéciaux entrepris par le personnel de Parcs Ontario. De plus amples renseignements sont accessibles dans le [site Web sur les rapports d'étapes concernant les espèces en péril](#).

Les plateformes scientifiques communautaires comme iNaturalist, les partenariats de recherche et les efforts du personnel contribuent à la surveillance des espèces dont la conservation est préoccupante et comblent les lacunes en matière d'information dans les efforts constants de Parcs Ontario pour protéger les éléments d'importance provinciale du patrimoine naturel de l'Ontario et pour maintenir la biodiversité. Voici des exemples de façons dont la science communautaire et les données sur les occurrences du CIPN concernant les espèces dont la conservation est préoccupante sont utilisées pour orienter la planification ou la gestion des zones protégées :

- aider le personnel de Parcs Ontario à déterminer les emplacements les plus appropriés dans les parcs provinciaux pour de nouveaux aménagements (par exemple de nouveaux blocs sanitaires) en favorisant l'évitement de zones du parc utilisées par des espèces dont la conservation est préoccupante
- identifier les zones d'un parc ou d'une réserve de conservation qui devraient être évitées pour les activités ou l'infrastructure récréatives (par exemple des sentiers) afin de réduire la perturbation des espèces sensibles
- durant la planification de la gestion, permettre l'identification de mesures particulières qui pourraient être entreprises dans le parc afin d'aider à les protéger

L'état et les tendances à long terme concernant les espèces dont la conservation est préoccupante dans les parcs provinciaux et les réserves de conservation sont mitigés étant donné la variabilité de plusieurs mesures en vertu de cet indicateur, notamment :

État des zones protégées de l'Ontario

Rapport sur les indicateurs

- Projet-cadre iNaturalist de Parcs Ontario
 - [Projet de Parcs Ontario](#)
 - Projets des réserves de conservation
 - [Zone Sud-Est](#)
 - [Zone Sud-Ouest](#)
 - [Zone Algonquin](#)
 - [Zone Nord-Est](#)
 - [Zone Nord-Ouest](#)
 - [Catégories de statut de conservation de NatureServe](#)